Nuisances, pollution, insécurité : Implantation des enseignes de grande distribution Chaussée de Waterloo à Ixelles

Il y a quatre ans, le Delhaize Molière déménageait pour s'installer Chaussée de Waterloo, à 100 mètres du Royal Rinking.

Le nouveau bâtiment comprend un grand parking sous-terrain sur deux étages pour la clientèle. Le déchargement des marchandises se fait au No 140 de la Chaussée.

Les camions poids-lourds doivent entrer en marche arrière, sous un porche particulièrement étroit dans une façade ancienne, au prix de longues et hasardeuses manoeuvres occupant toute la largeur de la chaussée, y compris les pistes dites cyclables.

Ces manoeuvres durent de longues minutes, et requièrent de nombreuses tentatives. Le 21 juin vers 14h, nous avons pu observer un camion semi-remorque de Delhaize bloquant ainsi toute ou la plus grande partie de la chaussée durant plus de 10 minutes. (Nous disposons d'une video.)

Avant de pouvoir tenter faire une entrée pour décharger les marchandises, les camions doivent attendre que la place se libère dans l'espace de déchargement en cul-de-sac. A cette fin, ils stationnent — moteur ronflant — durant de longues minutes, souvent plus d'un quart d'heure — en "double file" ou carrément sur la piste cyclable.

Aux alentours de 18h, le 18 avril 2021, nous avons pu constater la presence de 4 camions semi remorque Delhaize stationnant en double file et manoeuvrant deux heures durant sur la Chaussée de Waterloo. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Le chargement et déchargement de semi-remorques Delhaize se combinent avec les entrées et sorties de véhicule de ce même supermarché, ainsi qu'avec d'autres camions et camionnettes (généralement plus modestes) garées en double file ou sur les pistes cyclables pour desservir les commerces du quartier.

Le soir, s'ajoute à cela le ballet des services de "voiturier" pour la clientèle des restaurants avoisinants, alors qu'il ne manque pas de grands parkings vides à proximité, qui pourraient aisément être "mutualisés", dont celui du Delhaize.

Tout cela est source de nuisances auditives et de pollution de gros moteurs diesel tournant au ralenti des heures durant. Les transports publics — la chaussée est desservie par les compagnies TEC et De Lijn — sont bloqués derrière les camions garés et retardés de longues minutes. Les automobiles pestent dans les bouchons, klaxonnent et tentent des manoeuvres risquées.

La situation est absurde, certes, mais elle est surtout accidentogène et périlleuse pour la sécurité des personnes. Nous songeons en particulier aux piétons, enfants, personnes âgées, cyclistes et autres usagers de la voie publique dits faibles.

Nous n'avons pas connaissance d'accidents mortels, mais les accidents sont néanmoins nombreux. Parmi les facteurs de danger inacceptables et évitables :

- Les trottoirs sont très étroits d'une largeur de 165 cm exactement! et en très mauvais état. Leur revêtement est défoncé et ils sont encombrés de poteaux de signalisation et d'autres obstacles. Les trottoirs sont difficilement praticables par des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées ou par un parent avec de petits enfants.
- Les semi-remorques de Delhaize sont obligés d'emprunter le trottoir lors de longues manoeuvres. Les piétons doivent emprunter la chaussée destinée au trafic automobile et aux vélos.

- Lors du stationnement en double file et très souvent à contre-sens! et des manoeuvres des semi-remorque Delhaize, autobus, camionnettes, voitures, motos et cyclistes sont obligés de déboiter et d'emprunter la chaussée à contre-sens.
- Lorsque le camion n'occupe pas carrément la piste cyclable, les cyclistes doivent se frayer un chemin entre un semi-remorque sur la gauche et les voitures garées à sa droite. Un cycliste avisé préfèrera souvent doubler le camion et emprunter la chaussée face au trafic automobile.
- Les camions manoeuvrant ont peu de visibilité. Ils sont gênés par les angles morts. De même pour les automobilistes qui déboitent et ne voient pas ce qui arrive dans l'autre sens.
- L'entrée et sortie du parking pour la clientèle de Delhaize débouche directement sur l'étroit trottoir, mettant en danger les piétons. La rampe qui est raide fait que les voitures sortent souvent à trop grande vitesse.
- Il n'y aucun dispositif pour ralentir le trafic automobile et aucun marquage au sol face au Delhaize. Or de nombreux piétons traversent la chaussée à ce endroit pour rejoindre le passage de la Galerie de Waterloo qui est juste en face.
- Les pistes cyclables sont indiquées d'un trait blanc au sol et ne sont protégées d'aucun dispositif. Quand elles ne sont pas occupées par un camion, elles sont empruntées par des motos et des autos qui cherchent à se dégager des bouchons.

A l'heure de la rédaction de cette note, nous apprenons la possible installation d'un supermarché Colruyt sur le site du Royal Rinking en face du Delhaize. Il ne faudrait pas qu'une fois de plus les autorités fassent l'impasse sur la question des nuisances, de la pollution et de la sécurité.











































